

# Conditions Générales de Vente

## Accès payant à un site de recrutement pour les agents de sécurité

### 1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») définissent les modalités d'accès et d'utilisation des services payants proposés par **le site job-securite.fr**, plateforme de recrutement permettant la mise en relation d'agents de sécurité avec des entreprises de sécurité qui auront été préalablement authentifiées par l'administrateur de la plateforme.

### 2. Services proposés

Le service payant permet aux agents de sécurité « dénommé client » :

- un accès, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour une durée limitée à 12 mois, afin d'être mis(e) en relation en qualité d'agent ou encadrant avec des entreprises de sécurité, clientes de la plateforme ;
- d'être sélectionné(e) et recruté(e) par des entreprises de sécurité à partir de critères pertinents via un moteur de recherche performant ;
- de gérer les échéances de la carte professionnelle, du stage MAC, du certificat SST, du recyclage SSIAP, de la carte de séjour si besoin, de sorte à maintenir l'employabilité de l'agent auprès des entreprises de sécurité ;
- de garder la main à tout moment, sur la présentation de son profil ainsi que sur sa visibilité auprès des entreprises de sécurité ;
- d'être présent sur la plateforme pour postuler notamment à des missions dans la sécurité événementielle et/ou en protection rapprochée en plus d'une activité principale grâce à la saisie à tout moment de ses disponibilités.

**Nota :** La gestion de vos échéances sera maintenue même si vous ne souhaitez pas être visible des entreprises de sécurité.

### 3. Création de compte

L'accès aux services nécessite la création d'un compte. Le Client garantit l'exactitude des informations fournies et leur mise à jour.

### 4. Abonnement

L'abonnement est conclu pour une durée de 12 mois à partir du jour du paiement de l'abonnement. Si le paiement intervient avant la fin de votre abonnement, ce dernier sera prolongé de manière automatique du nombre de jours qu'il restait avant expiration.

### 5. Tarifs

Le prix de l'abonnement pour 12 mois est fixé à 120 € TTC. Les modifications tarifaires s'appliquent uniquement lors du renouvellement de votre abonnement.

### 6. Paiement

Le paiement s'effectue par carte bancaire via un formulaire qui sera accessible à partir de la plateforme.

### 7. Accès au service

L'accès est activé dès validation du paiement. Le site s'efforce d'assurer une disponibilité continue, sans garantie d'absences et/ou d'interruptions.

### 8. Conditions pour être visible vis-à-vis des recruteurs

Le client sera visible auprès des recruteurs s'il est conforme aux conditions suivantes :

- Carte professionnelle délivrée par le CNAPS en cours de validité ;
- Carte de séjour en cours de validité ;
- Carte de séjour avec la mention autorisé(e) à travailler ;

- Abonnement en cours de validité ;
- Toutes les rubriques obligatoires renseignées et validées par l'agent ;
- Compte client non supprimé par le client ;
- Non visible à la demande du client ;
- Non visible après intervention de l'administrateur pour non application des CGU et/ou CGV.

**Nota 1 :** La plateforme avertira selon la date d'expiration, de manière automatique sous forme de mails, du dépôt de la nouvelle carte professionnelle et/ou de la nouvelle carte de séjour de sorte que le client reste visible des recruteurs.

**Nota 2 :** Le client qui ne remet pas avant expiration sa nouvelle carte professionnelle et/ou sa carte de séjour, sera automatiquement à la date d'expiration, non visible des recruteurs. Dans ce cas, aucun remboursement sera possible concernant l'abonnement du client.

**Nota 3 :** Dès que le client remettra à l'administrateur sa nouvelle carte professionnelle et/ou sa carte de séjour, et après validation de l'administrateur, le client sera de nouveau visible des recruteurs.

## **9. Mise à jour des documents déposés sur la plateforme**

La plateforme avertira selon la date d'expiration, de manière automatique sous forme de mails, du renouvellement des documents suivants :

- Certificat ou diplôme relatifs au secourisme
- Recyclage ou mise à niveau SSIAP

Le client qui ne remet pas avant expiration le document demandé, sera automatiquement à la date d'expiration retiré de la rubrique concernée. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera possible concernant l'abonnement du client.

Dès que le client remettra à l'administrateur le document demandé, et après validation de l'administrateur, le client sera de nouveau visible dans la rubrique concernée.

## **10. Utilisation du site**

Le client s'engage à utiliser le site conformément à sa finalité, soit de déposer des informations personnelles et professionnelles, permettant à partir d'un moteur de recherche, la sélection et le recrutement d'agent de sécurité, par des entreprises de sécurité authentifiées par l'administrateur de la plateforme. Toute l'utilisation détournée de la plateforme est interdite.

## **11. Clause anti-fraude**

Le client s'engage à utiliser les services de manière loyale et personnelle. Sont notamment interdits:

- extraction automatisée de données ;
- création de comptes multiples ;
- revente ou partage d'accès ;
- intrusion ou tentative d'intrusion dans les systèmes ;
- contournement des limitations techniques.

En cas de fraude :

- suspension immédiate ;
- résiliation sans remboursement ;
- blocage IP ;
- action(s) en justice au civile et/ou au pénal ;
- dommages et intérêts.

## **12. Clause anti-scraping technique**

Le client s'interdit tout procédé automatisé visant à collecter ou analyser les données du site.

Techniques interdites :

- robots, crawlers, scrapers, IA, scripts, API non autorisée,
- requêtes massives ou répétées,
- masquage d'IP (VPN, proxy, Tor),
- contournement des CAPTCHA ou limites de requêtes.

Mesures techniques mises en place :

- détection comportementale ;
- blocage automatique d'IP ;
- limitation de fréquence ;
- contrôle des connexions simultanées ;
- empreinte navigateur.

### **13. Limitation IP et contrôle d'accès**

Pour garantir la sécurité, le site peut limiter l'accès selon :

- l'adresse IP ;
- la zone géographique ;
- le nombre d'appareils ;
- le nombre de connexions simultanées ;
- Toute tentative de contournement (rotation IP, proxy, VPN) constitue une violation grave.

### **14. Clause KYC**

#### **Vérification concernant l'agent**

Le site exige :

- une pièce d'identité ou une carte de séjour ;
- une carte professionnelle délivrée par le CNAPS ;
- un email personnel vérifié ;
- la création d'un compte par un humain ;
- une validation manuelle du compte du client par l'administrateur ;
- une confirmation de la part du client pour la création de son compte.

En cas d'informations fausses ou suspectes :

- suspension ;
- demande de justificatifs ;
- résiliation sans remboursement.

#### **Vérification concernant l'entreprise**

Le site exige :

- Son numéro SIRET ;
- Une autorisation d'exercice délivrée par le CNAPS.

En cas d'informations fausses, suspectes ou incohérentes :

- L'entreprise de sécurité ne pourra pas sélectionner et recruter à partir du site.

### **15. Sécurité informatique**

Le client s'engage à :

- utiliser des mots de passe robustes ;
- ne pas partager ses identifiants ;
- sécuriser ses appareils ;
- signaler tout accès suspect.

Le site peut imposer :

- double authentification (2FA) ;
- renouvellement de mot de passe ;
- blocage temporaire en cas d'activité suspecte.

### **16. Données des candidats**

Le client s'engage à respecter le RGPD. Les données remises par les agents ne peuvent être utilisées que pour une sélection et un recrutement par les entreprises de sécurité.

### **17. Responsabilité**

Le site n'est pas responsable du contenu des informations fournies par les clients.

## **18. Propriété intellectuelle**

Le site, sa structure et ses bases de données sont protégés. Toute reproduction ou extraction est interdite.

## **19. Suspension / Résiliation**

Le site peut suspendre ou résilier un compte en cas de non-paiement, fraude ou non-respect des CGV.

## **20. Droit de rétractation**

Pas de droit de rétractation dès lors que le service a une exécution immédiate.

## **21. Force majeure**

Les obligations sont suspendues en cas d'événement imprévisible.

## **22. Litiges**

Les litiges relèvent des tribunaux du ressort de Paris.

## **23. Acceptation des CGV**

Le paiement de l'abonnement vaut l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

### **L'éditeur**

SAS Job Sécurité Recrutement - JSR

SIRET : 107 316 861 00015

©